





**Tom
Mulcair**

 @ThomasMulcair
 fb.com/TomMulcair

ndp.ca // npd.ca

Tom Mulcair
NDP  NDP

Lettre ouverte de Tom Mulcair, le chef du NPD : Le plan du NPD pour soutenir les Canadiens en situation de handicap

Chères amies, chers amis,

Quatre millions de nos concitoyens et concitoyennes vivent avec une incapacité, dont un adulte d'âge actif sur sept. Malheureusement, ces personnes n'ont jamais été une priorité pour les conservateurs. Cinq ans après avoir ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le Canada tarde toujours à mettre en œuvre ses dispositions. Dans son rapport, présenté avec deux ans de retard, le gouvernement fédéral admet que les personnes en situation de handicap doivent encore surmonter de nombreux obstacles, notamment « en matière de langue et de communication, d'apprentissage et de formation, et de sécurité ».

Le NPD croit qu'un gouvernement a le devoir de mieux traiter les personnes en situation de handicap et de passer de la parole aux actes.

Dans cet esprit, j'ai la joie de vous présenter mon plan de soutien aux Canadiens en situation de handicap qui favorise leur inclusion totale et leur participation active.

En guise de pierre d'assise, le NPD proposera une loi pour offrir un appui concret aux Canadiens en situation de handicap. Cette loi, élaborée de pair avec les principaux intéressés, abattra les barrières et favorisera l'accessibilité, la participation active et l'égalité des chances. Nous nous appuyerons sur le travail remarquable du Conseil des Canadiens avec déficiences et de l'organisme Canada sans barrières pour définir des dispositions pertinentes et efficaces.

Nous prendrons aussi des moyens pour respecter l'engagement du Canada à l'égard de la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies, soit par la mise en place d'un plan d'action national élaboré de concert avec ces personnes et les organismes qui les servent, ainsi qu'avec les représentants des provinces, territoires, municipalités, gouvernements autochtones et d'autres intervenants. Un gouvernement néo-démocrate acceptera sans réserve l'article 12 de la Convention et ratifiera le Protocole facultatif de celle-ci pour mettre à la disposition des Canadiens des mécanismes de soutien décisionnel et de traitement des plaintes.

L'actuel système de soutien du revenu pour les personnes en situation de handicap du Canada compte de nombreuses lacunes en plus de manquer de cohérence. Les critères d'admissibilité restrictifs et flous du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) laissent en plan beaucoup trop de personnes en situation de handicap. Même les professionnels de la santé peinent à y voir clair et le découragement pousse certaines personnes parfaitement admissibles à renoncer à cette voie. Le CIPH faisant office de porte d'entrée à un certain nombre de programmes fédéraux, comme le régime enregistré d'épargne-invalidité, la situation actuelle se révèle d'autant plus problématique. De plus, il existe des divergences entre les critères d'admissibilité au CIPH et au Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC). Enfin, les incohérences entre les programmes du fédéral et du provincial contraignent certaines personnes en situation de handicap à renoncer à leur emploi pour avoir droit à du soutien, tandis que d'autres n'en ont tout simplement aucun.

Un gouvernement NPD se joindra aux provinces, aux territoires, aux autochtones, aux personnes en situation de handicap et à leurs organismes dévoués pour se pencher sur les programmes de soutien du revenu déjà en place en vue d'en harmoniser les avantages et d'en élargir l'admissibilité.

Trop de Canadiens ont tenté de s'inscrire au PPIRPC pour se buter ensuite au processus d'appel déficient des conservateurs, qui ont remplacé le Tribunal de pensions et la Commission d'appel des pensions par le Tribunal de la sécurité sociale, sans lui accorder le personnel nécessaire. Résultat : graves retards et attente interminable. Sans compter qu'ils ont restreint les types d'avocat offerts aux appelants et éliminé la transparence du processus en refusant la publication des décisions. Soucieux de rétablir l'équité et la transparence du processus, nous agissons en vue de tenir les audiences dans des délais raisonnables et d'autoriser les appelants à choisir leur représentant.

Les conservateurs ayant supprimé le Programme de contestation judiciaire, ils privent d'un important soutien les Canadiens en situation de handicap cherchant à faire valoir leurs droits garantis par la Charte. Une fois au pouvoir, le NPD rétablira ce Programme afin d'accorder aux citoyens et aux organismes les fonds nécessaires à la protection et à la bonification de leurs droits à l'égalité.

Ces dix dernières années, Stephen Harper a laissé de côté le rôle de leader du gouvernement fédéral en matière de soins de santé, préférant imposer des coupes à outrance et sans appel sans consulter les provinces et territoires. Adoptant une toute autre approche, je collaborerai avec ces gouvernements pour rétablir les investissements fédéraux dans les soins de santé et régler les problèmes les plus criants. En effet, le NPD entend offrir à tous les Canadiens des soins de fin de vie d'excellente qualité, injecter des fonds dans les soins de longue durée et les installations d'aide à la vie autonome et investir 30 millions de dollars dans les soins palliatifs. Qui plus est, on compte actuellement un ménage sur quatre où quelqu'un n'a pas les moyens de se procurer ses médicaments d'ordonnance. De pair avec les provinces et territoires, le NPD élaborera un plan national d'accès aux médicaments pour offrir aux Canadiens de tout le pays un régime universel d'assurance médicaments.

En plus de réviser deux régimes de prestations d'assurance-emploi pour les adapter aux personnes en situation de handicap et à leurs proches aidants, nous assouplirons le régime de prestations de maladie et prolongerons le versement de 15 à 45 semaines. Nous lancerons notamment un projet pilote pour la perception d'un salaire pendant le versement de celles-ci, inspiré du projet pilote Travail pendant une période de prestations de l'assurance-emploi et élargirons l'admissibilité aux prestations de soignant aux maladies non terminales.

Je sais que beaucoup de personnes en situation de handicap sont préoccupées par le jugement de la Cour suprême dans l'affaire *Carter* et de ses répercussions. Les néo-démocrates reconnaissent que soigner un malade en phase terminale comporte des incidences sur le plan médical, éthique et juridique à la fois considérables et très complexes, et que l'aide médicale à mourir est un sujet délicat qui soulève de grandes passions chez les Canadiennes et les Canadiens. En qualité de premier ministre, je ferai de l'accès aux soins palliatifs une priorité et prendrai sans tarder des mesures respectant le jugement unanime et historique de la Cour Suprême dans ce domaine, tout en maintenant équilibre, respect et sagesse. Le gouvernement que je dirigerai consultera les Canadiens en situation de handicap pour introduire suffisamment de mesures de protection dans la loi.

Les Canadiens en situation de handicap sont plus susceptibles que leurs concitoyens de vivre dans la pauvreté, de payer très cher pour se loger ou de faire exécuter des rénovations d'envergure. Un gouvernement néo-démocrate mettra en place une stratégie nationale de lutte à la pauvreté assortie de cibles et d'échéanciers vers son élimination et investira plus de 2,7 milliards de dollars en quatre ans dans le logement abordable et les programmes de lutte contre l'itinérance.

Ces fonds serviront notamment au renouvellement d'engagements sociaux à long terme, à des réparations importantes et à des mesures incitatives à la construction de logements neufs, abordables et accessibles. Mon plan de transport en commun prévoit des investissements annuels de 1,5 milliard de dollars pour favoriser l'accessibilité.

L'inclusion commence tôt, dès la petite enfance. C'est pourquoi mon plan de services abordables aux enfants ne coûtera pas plus de 15 \$ par jour aux parents et sera axé sur l'accessibilité et l'inclusion. Ainsi, tous les enfants, handicapés ou non, auront droit à des soins et à de l'enseignement de qualité supérieure.

Les Canadiens en situation de handicap méritent que leur gouvernement s'engage à éliminer les obstacles et à concrétiser l'inclusion totale. J'en ferai une priorité à titre de premier ministre et je me réjouis déjà à l'idée de réaliser cette vision à vos côtés.

Recevez l'expression de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink that reads "Tom Mulcair". The signature is written in a cursive, flowing style.

Tom Mulcair
Le chef du Nouveau Parti démocratique du Canada